

EN ROUTE POUR LES COËVRONS

Après les Alpes Mancelles, cap vers l'ouest et le sud pour continuer ce pèlerinage insolite consacré aux roches anciennes qui forment l'assise, parfois cachée, parfois dévoilée, de nos vieilles régions. Nous sommes toujours en Pays-de-la-Loire, et c'est plus particulièrement

au département de la Mayenne de nous accueillir avec les cités de **Jublains, Bais, Sainte-Gemmes-le-Robert**..., puis, c'est entre Mayenne et Sarthe que nous finirons l'étape du jour.

Et, tout d'abord, pourquoi ne pas en profiter pour

faire un détour par la belle ville de **Mayenne**, où la rivière du même nom lèche, en plein centre-ville, les granites surmontés par le château ?



Le château de Mayenne

LE MONT ROCHARD ET LA BUTTE DE MONTAIGU

Hambers, Sainte-Gemmes-le-Robert (Mayenne)

À voir à moins de 30 km : Mayenne, Lassay-les-Châteaux, la Corniche de Pail, les Coëvrons, la Butte de Montaigu, le Mont Rochard, Évron, Sainte-Suzanne

Le département de la Mayenne n'a pas de leçon à recevoir en matière d'altitude ! Souvenons-nous en, c'est lui qui porte, vers **Pré-en-Pail**, le **Mont des Avaloirs** et donc le point culminant (416 mètres) de l'Ouest de la France. Mais ce sommet est façonné dans les grès armoricains, ces quartzites si résistants ! Qu'en est-il alors des granites ? Eh bien à ce titre, comme nous allons le voir, le résultat est particulièrement satisfaisant puisque le département détient un deuxième record !

Pourtant, le sud du département et les environs de **Château-Gontier** ne sont guère « porteurs » car les terrains précambriens (briovériens) déroulent, comme bien souvent, leur surprenante monotonie... En « remontant » vers la dépression hercynienne de **Laval** (bassin carbonifère, comme ceux de **Châteaulin** dans le Finistère et

d'**Ancenis** en Loire-Atlantique), la centaine de mètres n'est guère dépassée. Mais vers le nord, l'altitude s'accroît progressivement, le relief devient plus mouvementé et des escarpements pittoresques apparaissent même au cœur d'un système qu'on a pris l'habitude d'appeler globalement les « **Collines du Maine** ».

Certains dispositifs orographiques se distinguent par leur vigueur et structurent l'ensemble : tout au nord, bien entendu, le massif de **Multonne** avec le **Mont des Avaloirs** (au pied duquel la **Mayenne** prend ses sources), prolongé vers le sud-ouest par la **Corniche de Pail** ; au cœur du département, à l'est de la cité gallo-romaine de **Jublains** (visite du théâtre, du *Castellum*, des thermes...) et au nord d'**Évron**, les Coëvrons qui barrent les paysages de leurs vigoureux chaînons.

C'est dans cette chaîne des Coëvrons que se situent les deux nouveaux « chemins de croix » proposés (il va falloir monter...), à quelques kilomètres au sud de la jolie cité de **Bais**, de part et d'autre de la D 20 (en direction de **Sainte-Gemmes-le-Robert**).

Le cadre géologique, un peu particulier, correspond au point de rencontre de deux massifs de granodiorites cadomiennes, celui « d'Alexain-Deux-Évailles » (pour le **Montaigu**) et celui « d'Izé » (pour le **Mont Rochard**). Ils enserrant, dans ce contact, une zone « déprimée » de cornéennes, des schistes métamorphisés au contact des magmas qui les ont pénétrés. Le **Mont Rochard** apparaît même comme un îlot granitique dominant une « mer » de cornéennes. Le cas n'est guère fréquent car ces roches « cuites » par la pression et la chaleur

sont bien souvent plus résistantes que les granitoïdes et donc, généralement, en position haute. C'est peut-être d'ailleurs cet « enduit » métamorphique, seulement en partie décapé par l'érosion et recouvrant encore partiellement le **Rochard**, qui a longtemps protégé les plutons.

Quoi qu'il en soit, le **Montaigu** et le **Mont Rochard** encadrent une vallée plus basse où naît le réseau hydrographique (**ruisseau de Villiers...**). Ce « couloir » est emprunté depuis **Bais** par la D 20 qui, par endroits, suit de près le contact géologique appelé « **Corniche du Rochard** ». Le mont qui la surplombe mérite l'attention et même quelques lauriers : en effet, sauf erreur de notre part, c'est le plus haut sommet granitique de tout le Massif Armoricain avec ses 357 mètres à la tour de télécommunication (par ailleurs haute de 200 mètres) ! Mais le cadre forestier fait qu'on observe plus facilement le **Mont Rochard** des alentours qu'on ne le visite de près ! Néanmoins, en venant de **Bais** par la D 20, une petite route à gauche (située juste avant « **Le Rubricaire** ») donne accès à

l'éminence située sur la commune de **Sainte-Gemmes-le-Robert**. Des sentiers permettent alors aux randonneurs de parcourir ces hauteurs couvertes de bois et de landes et par exemple, une fois l'antenne passée, d'atteindre le sommet du **bois du Gros Roc** (336 m).

Les inconditionnels de l'automobile se consoleront par une visite à deux sites tout proches (avec stationnement) qui leur offriront le point de vue tant attendu.

Pour le premier, il s'agit justement du **Rubricaire** (**Sainte-Gemmes-le-Robert**, en visite libre) implanté au flanc du **Mont Rochard**. Située à une dizaine de kilomètres de **Jublains**, l'ancienne forteresse romaine surveillait la voie reliant cette cité au **Mans**, dans un territoire où les fouilles ont révélé des traces d'habitat rural. Le site-même a conservé des vestiges de fortifications quadrangulaires avec tour d'angle, ainsi que les restes d'un établissement de bain (*balneum*). L'ensemble militaire couronne un « balcon » d'où s'ouvre, à 240 mètres, un large

panorama, notamment au sud / sud-ouest, vers **Évron** et le **bassin de Laval**.

Le second est un site de chapelle très réputé dans le secteur. En effet, **Montaigu**, belvédère naturel remarquable sur le bocage des Coëvrons, « crève » le paysage (se voit de loin). Situé à 2 km au sud de **Bais** (suivre le fléchage) sur la commune de **Hambers**, le **Montaigu** porte bien son nom, même si l'altitude reste raisonnable (291 mètres). On y accède par une petite route qui grimpe à la butte en la contournant presque en lacets, charme très montagnard qui met tout de suite dans l'atmosphère ! Lieu de pèlerinage sur le chemin du **Mont Saint-Michel**, la chapelle du 15^e siècle remplace un ancien ermitage dont subsistent quelques vestiges. La butte, parcourue par de nombreux sentiers, compte aujourd'hui au nombre des Espaces Naturels Sensibles du département de la Mayenne. Elle est couverte de fourrés et d'une lande sommitale, tantôt dominée par les fougères-aigles, tantôt par les ajoncs, parfois mangée par le bois.



Vers le Mont Rochard



Le Mont Rochard



Le Gros Roc noyé dans la verdure



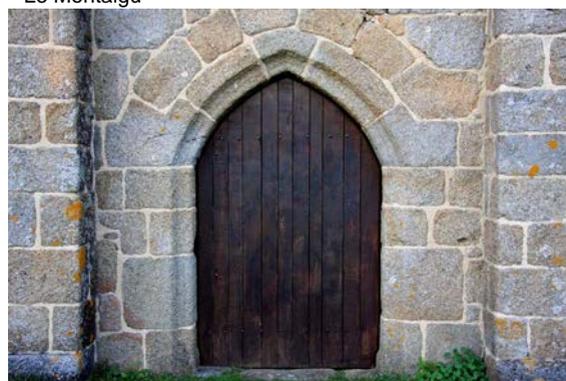
Le Rubricaire



Le Montaigu



La chapelle du Montaigu



À proximité, le camp romain de Jublains

LA FORÊT DE SILLÉ-LE-GUILLAUME

Mont-Saint-Jean, Rouessé-Vassé, Saint-Rémy-de-Sillé, Sillé-le-Guillaume (Sarthe), Saint-Pierre-sur-Orthe, Vimarcé (Mayenne)...

À voir à moins de 30 km : le karst des Coëvrons, le Mont Rochard, la Butte de Montaigu, Saint-Nicolas-des-Bois, le belvédère des Toyères, Saint-Céneri-le-Gérei, la cluse de Sainte-Suzanne, le canyon de Saulges, Évron

À une trentaine de kilomètres au nord-ouest **du Mans**, la **Forêt de Sillé-le-Guillaume** (Sarthe) permet à nouveau d'observer la dynamique « apalachienne » opérée par de petits ruisseaux dans les grès. Le secteur appartient toujours aux **Coëvrons**, ce massif de hautes collines situé globalement entre **Bais** au nord et **Évron** au sud. À l'est de cette commune mayennaise, affleure un petit synclinal dont la terminaison orientale porte **Sillé-le-Guillaume** (flanc sud) avant d'être « ennoyé » sous les assises du **Bassin Parisien**.

C'est en pleine forêt, sur le flanc nord du **synclinal des Coëvrons**, juste au sud de **Mont-Saint-Jean**, que les escarpements dégagés par de petits affluents de l'**Orthe** sont les plus pittoresques : **Roche Brune** et le **Saut du Serf** sont connus de longue date par les grimpeurs. C'est le petit **ruisseau de Roullée** qui a découpé et « dompté » la pierre, pour **Roche Brune** le grès armoricain, pour le **Saut du Serf** le grès de Sainte-Suzanne. Cet autre grès primaire, résistant et légèrement rosé, est traversé, un peu plus à l'ouest, par **les cluses du Cul d'Oison** et du **Gros Roc**.

Mais revenons quelques instants au **Saut du Serf**, orthographié cerf sur certains documents et panneaux, ce qui paraît logique puisque nous sommes en forêt ! et qu'en forêt de Sillé, vers la mi-septembre, on entend encore de nos jours le brame de ce grand cervidé !

Pourtant, il s'agit bien ici d'un domestique, car l'on raconte qu'un serf, poursuivi par son seigneur et ses gens, préféra défier le vide plutôt que d'être pris. La légende ne précise pas si l'homme s'était équipé, avant le grand saut, de cordes de rappel et mousquetons... comme le sont aujourd'hui les kyrielles de grimpeurs harnachés de neuf qui arpentent les rochers...

Sur le flanc sud du synclinal, vers **Saint-Rémy-de-Sillé**, les grès de Sainte-Suzanne sont également découpés par des ravins, moins réputés car plus limités en taille : cluses du Mont du Coq, du Gué Morceau... En revanche, l'ensemble de la forêt est particulièrement renommé, et ce jusqu'au **Mans**, pour son plan d'eau de 40 hectares où se pratiquent de nombreuses activités

nautiques ; le surnom un peu désuet de « co-co-plage » atteste la popularité déjà ancienne de son rivage largement fréquentée les beaux dimanches.

Le massif d'environ 3 500 hectares et ses cinq étangs présentent également des milieux naturels variés et peu communs pour certains d'entre eux : bois pauvres où poussent les myrtilles et les callunes, landes, tourbières, zones aquatiques...

Précisons enfin que, des marges de la **Forêt de Sillé-le-Guillaume** à celles de la **Grande Charnie**, le bocage fait l'objet de mesures de suivi et de gestion patrimoniale, en tant que Zone de Protection Spéciale (ZPS) pour la conservation d'un insecte rare à l'échelle européenne. Il s'agit d'un coléoptère, le pique-prune (*Osmoderma eremita*) dont la forte régression est liée à la disparition de ses sites de reproduction, de vieux arbres creux, chênes et frênes têtards...



Sillé-Plage en Forêt de Sillé-le-Guillaume



Le Saut du Serf

LA CLUSE DE SAINTE-SUZANNE ET LA GRANDE CHARNIE

Assé-le-Bérenger, Chammes, Sainte-Suzanne, Torcé-Viviers-en-Charnie (Mayenne), Chemiré-en-Charnie (Sarthe)

À voir à moins de 30 km : Laval, Évron, la Butte de Montaigu, le Mont Rochard, le karst des Coëvrons, la Forêt de Sillé-le-Guillaume, le canyon de Saulges

Quittons **Sillé-le-Guillaume** et le territoire du Parc Naturel Régional Normandie-Maine pour une destination toute proche (une vingtaine de kilomètres vers le sud-ouest) : il s'agit de la cité médiévale de **Sainte-Suzanne** (Mayenne), campée sur le flanc nord du synclinal de **Laval** et en limite occidentale de **Forêt de la Grande Charnie**. Le grand intérêt, à la fois culturel et naturel de la commune, transparaît notamment au travers de cinq labels « touristiques » qui ont récompensé **Sainte-Suzanne**, admise récemment dans le club très fermé des « *Plus beaux villages de France* ».

Comme bien des places fortes, sa position géographique « dominante » lui confère déjà un caractère paysager d'importance. Le site d'éperon, sur lequel la vieille ville et le château sont construits, est défendu naturellement sur deux de ses trois côtés ; certains indices laissent d'ailleurs supposer qu'à l'origine l'ensemble du promontoire devait être entouré d'une fortification de type « rempart vitrifié », sorte de *murus gallicus* (mur gaulois) dont le parement extérieur a subi une forte chaleur soudant les blocs entre eux. La crête surplombe à l'ouest l'étroit et pittoresque défilé de l'**Erve**. C'est, bien entendu et une fois encore, une cluse ; elle tronçonne la barre de grès de Sainte-Suzanne orientée ouest / est et sépare le village perché de la Butte Noire, un mont qui lui fait face sur l'autre versant. Un agréable sentier pédestre qu'on prend en ville et appelé « promenade de la poterne » permet de suivre cette singulière « déchirure » et de contourner la vieille ville

et ses monuments. La descente à l'**Erve** est également possible par un layon qui longe un joli jardin médiéval. Par un petit pont, l'on peut gagner le versant opposé dominé par le **Tertre Ganne** d'où s'ouvre un remarquable panorama sur la cité ; l'endroit, point de départ de circuits de randonnée, est également accessible en voiture par la ville basse et la D9 en direction de **Torcé-Viviers-en-Charnie** (fléchage et parking).

Comme de nombreux sites de ce type, Sainte-Suzanne présente différents « niveaux d'occupation ». Propriété du Département de la Mayenne, le château actuel (visite libre des extérieurs, centre d'interprétation payant) édifié au 17^e siècle masque les ruines d'une ancienne forteresse ; construite dans son prolongement, la cité était entièrement ceinte de hautes murailles au Moyen Âge. Si la ville est donc surtout reconnue pour son riche passé médiéval, des fouilles ont également mis au jour des vestiges d'habitat datés du 6^e siècle avant J.-C. (âge du Fer).

Cette occupation celtique n'a d'ailleurs rien de très étonnant car les environs directs de **Sainte-Suzanne** ont conservé les traces d'une présence humaine bien plus ancienne, néolithique, avec, à moins de 5 km, 3 mégalithes. Le plus imposant est en accès libre, à 30 mètres en bord de route de **Sainte-Suzanne** à **Assé-le-Bérenger** (D 143) : il s'agit du **dolmen des Erves**, considéré comme le plus vieux monument élevé par l'homme en Mayenne. Aménagée entre 4700

et 4000 ans avant J.-C., la large « chambre » précédée d'un portique semble en faire un type de transition entre le dolmen angevin et le dolmen armoricain. Une première fouille réalisée dans la seconde moitié du 19^e siècle permit la mise à jour de nombreux ossements humains (une quinzaine d'individus). À l'origine, cette construction funéraire était couverte par un cairn aujourd'hui disparu (récupération locale des pierres du tertre...).

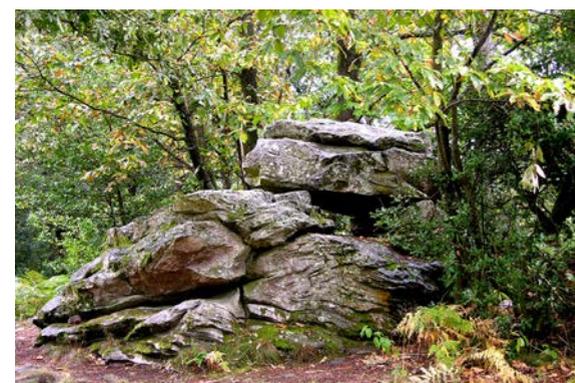
À moins d'un kilomètre, le **dolmen des Îles** (propriété privée), également classé Monument historique, est beaucoup moins impressionnant car sa « couverture » a subi des dommages.

Enfin, l'on peut découvrir à quelques kilomètres à l'est de **Sainte-Suzanne**, en pleine forêt, la **Table des diables**. Ce dolmen est érigé sur les grès de **Sainte-Suzanne** qui, au sud de **Torcé-Viviers-en-Charnie**, forment une longue crête orientée ouest-est ; cette ligne de hauteurs barre le nord du massif de la **Grande Charnie** et culmine au **Signal des Viviers** à 285 mètres d'altitude. La présence de nombreuses anciennes carrières, à **Torcé-Viviers-en-Charnie** comme à **Sainte-Suzanne** (le Tertre Ganne sur le flanc de la Butte Noire) rappelle l'importance économique de ces grès extraits pour produire des pavés. Les richesses minérales du synclinal de **Laval** ont permis d'autres types d'exploitation industrielle en **Charnie**, notamment les verreries et les anciennes forges jadis présentes à **Chemiré-en-Charnie** et **Chammes** (forges de Moncor)...

CE Labadille 2013



La cluse de l'Erve



La Table des Diables



Sainte-Suzanne vue du Tertre Ganne



La vieille ville



La promenade de la Poterne



Le parc du château du 17^e siècle



Le jardin médiéval